



Aucune demande ne sera traitée si elle n'est pas déposée au moins **15 jours** francs avant la manifestation

DÉCLARATION D'OUVERTURE D'UN DÉBIT DE BOISSON TEMPORAIRE

NOM DE L'ASSOCIATION, BAR, CLUB SPORTIF :



RESPONSABLE :



SIÈGE SOCIAL :



TÉLÉPHONE :



MAIL :



THÈME ET ADRESSE DE LA MANIFESTATION :

DATE :



Ai l'honneur de solliciter de Monsieur Le Maire, l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire pour la manifestation indiquée ci-dessus.

Je déclare sur l'honneur que si l'autorisation m'est accordée, je m'engage à ce que ne soient vendues que des boissons appartenant au 1^{er} et 3^{ème} groupe.

Fait à MONT-de-MARSAN, le

signature,

Décision de l'administration par rapport au périmètre des zones protégées : OUI NON

Décision de Monsieur le Maire : OUI NON (entourez votre décision, merci)